PAR'INSECT+

Barriere Anti-Insectes
Insecte polyvalent

Efficacité testée de 3 mois

Efficace sur les punaises de lit

7 bonnes raisons d'utiliser **PAR'INSECT+**

1. Insecticide de contact double action : **préventive** et **curative**.
2. **Rémanent** : la persistance de ses actifs permet de garantir une efficacité jusqu'à 3 mois après traitement.
3. **Large spectre** d'activités : insectes volants, rampants, acariens.
4. **Inodore et translucide** : ne laisse pas de traces lors de la pulvérisation.
5. Sans odeur. Longue rémanence.
6. Efficace sur supports poreux et surfaces tissées ; utilisable en **extérieur**.
7. Curatif : effet killer **immédiat**.

Particulièrement adapté pour :

Collectivités — Industries — Métiers de bouche — Santé

Association de molécules permettant une activité insecticide sur l'ensemble des insectes volants et rampants.
- Permet une efficacité sur l'ensemble des insectes volants : mouches, moustiques, guêpes, frelons, taons, mites… mais aussi une efficacité 'anti-acarien' totale curative et préventive.
- Permet une efficacité redoutable sur l'ensemble des insectes rampants : araignées, cafards, blattes, fourmis, tiques, puces, punaises de lit, teignes, cancrelats.

Adapté aux locaux industriels et commerciaux, hôpitaux, maisons de retraite, bureaux, écoles, crèches, casernes, HLM, navires, avions, caravanes, mobile-home, remorques.
Extérieur : cabanes de jardin, terrasses, façades, stores, persiennes, parasols, refuges pour animaux, abords des piscines, clôtures, ….

Caractéristiques	Mode d'emploi
Composition: piperonyle butoxyde (CAS 51-03-6) : 0,47% ; d-trans-tétraméthrine (CAS 1166-46-7) : 0,05% ; permethrine (ISO) (CAS 52645-53-1) : 0,42% Type de produits 18 : Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes. Non soumis au certibiocide. AL- Liquide destiné à être utilisé sans dilution. N° d'inventaire BioCID : 84292 Consommation : ~1l pour 54 m² Avant utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant les produits. Informations complémentaires : se référer à la fiche de données de sécurité.	Produit prêt à l'emploi. Fermer la pièce à traiter (portes & fenêtres). **Bien agiter avant utilisation** et pulvériser à 30 cm en bandes continues sur les lieux de passages des insectes : plinthes, encadrements de portes, fenêtres, voilage, rideaux, literies, matelas. Refaire 1 traitement 2 à 3 semaines après. Pour les rampants, utiliser la position « jet ». Pour le traitement des moquettes, laisser agir pendant 3 ou 4 heures puis appliquer un shampooing par la méthode d'injection extraction. En cas de forte infestation : brumiser avec un TRISPRAY, laisser agir 3-4 heures. Nettoyer les surfaces avant de réintégrer la pièce. **Précautions :** Pendant le traitement, évacuer les animaux domestiques et les aquariums. Ne pas traiter les nids de guêpes ou de frelons. N'agresse pas les supports. Ne pas appliquer sur des surfaces chaudes. Effet de choc et de rémanence : Choc : après 1 à 5 mn de contact avec le produit, mortalité totale des insectes Rémanence : les endroits traités restent protégés pendant plusieurs semaines contre de nouvelles colonisations d'insectes CRAINT LE GEL.

FR29102024/13

Nos emballages carton sont recyclables et réalisés dans le respect des forêts selon la marque FSC. Nos plastiques sont facilement recyclables.
Cette fiche annule et remplace la précédente. Les informations contenues dans nos fiches techniques sont basées sur notre connaissance et expérience actuelle, et sont données à titre indicatif. Elles ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité quant à la mauvaise

Tél 02 97 54 50 00
www.7darmor.fr

7 d'Armor